

PRIMO

Signaler
en établissement médico-social et en ville

22 septembre 2026
Dr Marine GIARD, CPias ARA / PRIMO

Contexte réglementaire

INSTRUCTION N° DGS/VSS1/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2019/97 du 17 mai 2019

relative aux signalements des infections associées aux soins en ville, en établissement de santé et en établissement et service médico-social.

Les obligations déclaratives des professionnels et établissements

L'article L. 1413-14 du code de santé publique (CSP) dispose que : « *Tout professionnel de santé, établissement de santé ou établissement et service médico-social ayant constaté soit une infection associée aux soins, dont une infection nosocomiale, soit tout événement indésirable grave associé à des soins, dans le cadre de soins réalisés lors d'investigations, de traitements, d'actes médicaux y compris à visée esthétique ou d'actions de prévention en fait la déclaration* au directeur général de l'agence régionale de santé.

Les professionnels de santé concernés analysent les causes de ces infections et événements indésirables. »

Le patient/résident doit être informé par le professionnel que l'IAS dont il est porteur a fait l'objet d'un signalement aux autorités.

Objectifs du signalement

Obtenir un appui / une aide technique

pour la mise en place de
mesures de prévention et
de contrôle d'infections

Participer à la surveillance épidémiologique

permettant de
cibler les recos

Alerter

et contribuer au suivi par
ARS, CPias, SpF

**Amélioration continue
des pratiques**

Transparence

**Sécurité
des patients**

« Le signalement des IAS a pour but de détecter des infections **rares, inhabituelles, graves, épidémiques**, pouvant nécessiter la mise en place de **mesures de prévention et de contrôle** à l'échelon local, régional ou national. Il contribue à mieux accompagner la **maîtrise de l'évènement** et à **éviter sa récurrence**. Sa mise en œuvre est un levier important pour la maîtrise de ces risques. »

Que signaler ?

Infection associée aux soins (IAS)

Cluster
d'infections respiratoires aiguës (IRA) /
de gastro-entérites aiguës (GEA)

Evènement indésirable grave associé aux soins (EIGS)

Maladie à signalement obligatoire (MSO)

Définition d'une infection associée aux soins

Infection qui apparaît au cours ou au décours d'une prise en charge qu'elle soit à visée diagnostique, thérapeutique, palliative ou préventive

Peut avoir été contractée :

- au cours d'une hospitalisation
- d'un hébergement en établissement médico-social
- ou en soins de ville,

lors de la prise en charge du patient/résident :

- par un autre professionnel de santé
- ou par vous-même

Peuvent concerner :

- des patients/résidents
- ou les personnels qui les soignent

Critères de signalement d'une IAS

- IAS inattendues ou inhabituelles

Ex : une résistance bactérienne particulière, un site inhabituel d'infection, des circonstances de survenue particulières...

pas la même chose
pour tout le monde

- Cas groupés, notamment d'IRA et de GEA

Ex : plusieurs cas d'infection sur cathéter sous-cutané

IRA
GEA

- L'IAS a provoqué un décès

Ex : votre patient est décédé d'une endocardite, vous pensez que l'origine est un cathéter posé pour son traitement en ambulatoire

EIGS

- L'IAS est une maladie à signalement obligatoire

Ex : rougeole, listériose, légionellose, toxi-infection alimentaire collective...

MSO

Exemples d'IAS en soins de ville



Signaler des cas groupés d'infections respiratoires aiguës ou de gastro-entérites aiguës

FOCUS SUR LE SIGNALEMENT DES IRA ET GEA EN COLLECTIVITÉ

	IRA dont covid	GEA
Que signaler ?	≥ 3 cas en 4 jours	≥ 5 cas en 4 jours
Quand renvoyer la 2 ^{ème} partie de la déclaration ?	J14 après la survenue du dernier cas	J10 après la survenue du dernier cas

Signaler un évènement indésirable grave associé à des soins

Décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients

« Art. R. 1413-67.-Un événement indésirable grave associé à des soins réalisés lors d'investigations, de traitements, d'actes médicaux à visée esthétique ou d'actions de prévention est un événement **inattendu** au regard de l'état de santé et de la pathologie de la personne et dont les conséquences sont **le décès, la mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent y compris une anomalie ou une malformation congénitale.** »

Liste des maladies à signalement obligatoire

Maladie à déclaration obligatoire	Catégorie 1 - Maladie nécessitant une intervention urgente locale, nationale ou internationale	Catégorie 2 - Maladie à surveillance particulière	Fiche Cerfa à télécharger ou en version dématérialisée	Dossier thématique
Botulisme	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier thématique
Brucellose	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier thématique
Charbon	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier thématique
Chikungunya	oui	oui	Télécharger la fiche ou déclarer en ligne	Dossier thématique
Choléra	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier thématique
COVID-19	non	oui	Données télétransmises	Dossier thématique
Dengue	oui	oui	Télécharger la fiche ou déclarer en ligne	Dossier thématique
Diphtérie	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier thématique
Epidémiologie à l'étranger	oui	oui	Télécharger la fiche	Dossier

Qui peut signaler ?

Tout professionnel de santé

- de ville :
 - salarié (ex : centre de santé – CDS)
 - libéral (ex : maison de santé pluriprofessionnelle – MSP)
- travaillant dans un établissement médico-social – EMS (ex : Ehpad)

En structure pluriprofessionnelle (Ehpad, centre de santé...),

un référent signalement peut être nommé pour :

- coordonner sa gestion
- faire la promotion du signalement interne au sein de la structure



Circuit du signalement

Deux niveaux de signalement

Signalement interne

- Dans une structure (EMS, CDS, MSP, CPTS...)
- Permet aux responsables et professionnels de l'établissement de **prendre connaissance d'évènements d'importance** au sein de leur structure, même si leurs caractéristiques ne justifient pas leur signalement aux autorités sanitaires
- Analyse de ces événements
--> mise en place de **mesures correctives** avec amélioration des pratiques et de l'organisation des soins

Signalement externe

- Permet **d'alerter les autorités sanitaires** et acteurs concernés (CPias, SpF...)
- Sur des événements inattendus ou inhabituels répondant aux **critères de signalement** définis par voie réglementaire
- Ouvre aux déclarants la possibilité de solliciter une **aide extérieure**

Qui reçoit et traite le signalement ?

Infection associée aux soins

Cluster
d'infections respiratoires aiguës /
de gastro-entérites aiguës

Evènement indésirable grave associé aux soins

Maladie à signalement obligatoire



Comment signaler une IAS ?

Portail de signalement des évènements sanitaires indésirables

[lien](#)

Signaler un événement sanitaire indésirable

☐ Vous souhaitez être guidé pour identifier la vigilance concernée (sinon cochez une case ci-dessous)

Si la vigilance relative à votre signalement n'apparaît pas dans la liste ci-dessous, vous pouvez la retrouver en parcourant les autres catégories proposées :

Les vigilances les plus signalées

Évènement indésirable associé à des soins

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue

Cybersécurité

Observatoire national des violences en santé (ONVS)

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à un dispositif ou un acte sans finalité médicale, y compris esthétique

Maladie à signalement obligatoire (MSO)

☐ Infection associée aux soins (IAS)

Aide à la déclaration : Modèle de formulaire

Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE

Vous souhaitez déclarer : IAS

Informations sur le déclarant	
Catégorie	
Profession	
Précisez	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	
Si vous exercez en établissement de santé, vous êtes invité à contacter votre équipe opérationnelle d'hygiène qui se chargera du processus de déclaration via l'outil e-SIN.	
Type d'exercice	
Lieu d'exercice	
Précisez	
Type d'établissement ou service médico-social	
Précisez	
Nom de l'établissement ou de l'organisme	
N° FINESS géographique de l'établissement	
Description de l'évènement	
Motif du signalement d'une IAS inattendue ou inhabituelle du fait	
Déclaration d'EIGS faite ?	
Précisez la date de la déclaration EIGS	
D.O. faite pour cette maladie?	
Précisez la date de la D.O.	
Lieu d'acquisition de l'IAS	
Précisez	
Lieu géographique de survenue du ou des cas :	

Comment signaler des cas groupés d'IRA ou GEA ?

Portail de signalement
des évènements sanitaires indésirables

[lien](#)

- ☐ Une infection respiratoire aigue (IRA) - volet 1
- ☐ Une infection respiratoire aigue (IRA) - volet 2
- ☐ Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 1ère partie
- ☐ Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 2ème partie

Aide à la déclaration : Modèle de formulaire

Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE

Vous souhaitez déclarer : IRA_VOLET1

Aide à la déclaration :
Ce modèle vous permet de préparer
la déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE
Vous souhaitez déclarer : IRA_VOLET2

Informations sur le déclarant
Quel est le numéro de référence d'volet de déclaration?

Catégorie

Profession

Précisez

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Département de survenue

Nom de l'établissement ou de l'organisme

N° FINESS géographique de l'établissement

Bilan final

Date de début

Chez le

Nombre

Dont

ont été

Dont nombre

dans l'EMS)

Chez les membres du personnel

Chez les malades (cas) depuis le début de l'épisode

Nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Informations sur le déclarant

Catégorie

Profession

Précisez

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Département de survenue

Nom de l'établissement ou de l'organisme

N° FINESS géographique de l'établissement

Caractéristiques de l'établissement

Etablissement rattaché à un établissement de santé

Lequel

Convention avec une Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) ou une Equipe Mobile d'Hygiène (EMH) ?

Nom de l'EOH/OMH

L'EOH/EMH a-t-elle été informée de l'épidémie en cours ?

Date d'intervention

Nombre total de résidents

Nombre total de membres du personnel

Situation lors du signalement de l'épisode

Date du début des signes du premier cas chez les résidents

Date de début des signes du dernier cas observé chez les résidents (avant le signalement)

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Dont nombre de malades hospitalisés (ou qui ont été hospitalisés) et non décédés depuis le début de l'épisode

Comment signaler un EIGS ?

Portail de signalement
des évènements sanitaires indésirables

[lien](#)

- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 1ère partie
Le signalement d'un EIGS s'effectue en 2 étapes : le signalement initial (partie 1) suivi 3 mois plus tard d'une analyse des causes (partie 2)
- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 2ème partie

A venir : aides au remplissage
sous forme d'un pdf
modifiable

Aide à la déclaration : Modèle de formulaire
Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE
Vous souhaitez déclarer : EIGS_VOLET1

Référence du volet 1
Quel est le numéro de référence du volet de déclaration ?

Informations sur le déclarant
Catégorie déclarant
Qualité déclarant
Veillez préciser votre catégorie professionnelle
Nom
Prénom
Téléphone
Adresse électronique
Nom de l'établissement, de la structure ou du service d'exercice
N° FINESS géographique de l'établissement

Informations sur le patient / résident exposé à l'EIGS
Quel est le nombre de patients ou de résidents concernés par l'évènement ?
Sexe
Age (tranche)
En cas de grossesse, veuillez préciser quand est survenu l'EIGS en semaines d'aménorrhée (SA)

Lieu de survenue
Département
Lieu de survenue
Si vous avez saisi
Préciser l'activité de santé ou la
Si vous avez saisi

Circonstances de l'évènement
Date de constat de l'évènement
Lieu de constat de l'évènement
Le lieu de constat est-il différent du lieu de survenue de l'évènement ?
Département de survenue
Qu'avez-vous constaté ?
Quelles sont les conséquences constatées pour la personne exposée ?

Comment signaler une MSO ?

Le [site](#) de Santé publique France mène à tous ces chemins

Portail de signalement

des événements sanitaires indésirables

- Arboviroses : chikungunya, dengue, West Nile, Zika
- Rougeole

[lien](#)

A venir : 11 autres MSO à
signaler via le Portail de
signalement



- Infection par le VIH-SIDA
- Tuberculose

[lien](#)

Fiche Cerfa

Toutes les autres maladies
à signalement obligatoire

[lien](#)

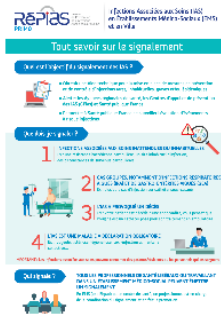
Outils d'accompagnement et aides

Site de PRIMO

SIGNALEMENT

Tout savoir sur le signalement des IAS

Document d'aide au signalement des Infections Associées aux Soins (IAS) en Établissements Médico-Sociaux (EMS) et en Ville (version téléchargeable Octobre 2023) (pdf)



Que dois-je signaler ?

- 1. Infections inattendues ou inhabituelles**
Ex : une résistance bactérienne particulière, un site inhabituel d'infection, des circonstances de survenue particulières...
- 2. Cas groupés (épidémie ou augmentation anormale de cas dans un temps court)**
Ex : plusieurs cas d'infection sur cathéter sous-cutané, ...
- 3. L'IAS a provoqué un décès**
Ex : votre patient est décédé d'une endocardite, vous penser que l'origine est un cathéter posé pour son traitement en ambulatoire
- 4. L'IAS est une maladie à déclaration obligatoire**
Ex : rougeole, listériose, légionellose, toxi-infection alimentaire collective...

IMPORTANT : Les infections associées aux soins peuvent concerner des patients/résidents ou les personnels qui les soignent.

Qui signale ?

Tout professionnel de santé peut émettre un signalement en établissement médico-social (EHPAD) ou en centre de santé, un référent peut

Infections associées aux soins en soins de ville : le signalement, un réflexe utile **NEW**



Outils d'accompagnement et aides

Flyers signalement
en EMS
en ville



Outils d'accompagnement et aides

Vidéos signalement

à venir



Outils d'accompagnement et aides

Checklist Epid'ESMS

Logo: RéPIA PRIMO, Réseau public de l'Institut de Veille Sanitaire, Santé publique France

EPID'ESMS

CHECKLIST GESTION D'UNE EPIDEMIE EN ESMS



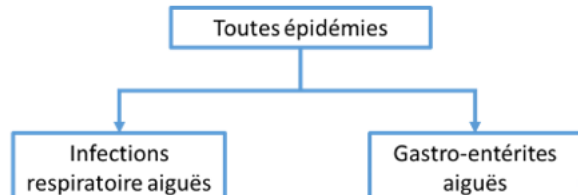
Sommaire

GESTION D'UNE EPIDEMIE EN ESMS – TOUT TYPE D'EPIDEMIE	2
MESURES IMMEDIATES (DANS LES 24 A 48H)	2
MESURES A PRENDRE DANS UN SECOND TEMPS	3
GESTION D'UNE EPIDEMIE D'INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUËS (GRIPPE/COVID/VRS) EN ESMS	4
MESURES A PRENDRE QUEL QUE SOIT LE VIRUS RESPONSABLE	4
TRAITEMENT PREVENTIF OU CURATIF DE LA GRIPPE	6
GESTION D'UNE EPIDEMIE DE GASTRO-ENTERITE AIGUË EN ESMS	7
POUR LES PATIENTS / RESIDENTS SYMPTOMATIQUES (DES L'APPARITION DES PREMIERS CAS)	7
AU NIVEAU DU (DES) SECTEUR(S) CONCERNE(S) EN PARTICULIER DANS LES CHAMBRES	7
POUR LE PERSONNEL SYMPTOMATIQUE	7
AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT	8
RECHERCHE ETIOLOGIQUE	8

Mode d'emploi des checklists :

Ce document se présente en une première partie générale valable pour tout type d'épidémie et de 2 checklists complémentaires à compléter en fonction du type de pathogène suspecté ou identifié :

- Infections respiratoires aiguës (IRA) : Grippe, Covid-19, VRS
- Gastro-entérites aiguës (GEA)



```
graph TD; A[Toutes épidémies] --> B[Infections respiratoire aiguës]; A --> C[Gastro-entérites aiguës]
```

Outils d'accompagnement et aides

Fiches pratiques du réseau inter-CPias pour les EMS



**PR  VENTION
DES INFECTIONS EN ESMS**
VOS PROTOCOLES EN 3 CLICS !

POUR QUI ?
Fiches destin  es aux   tablissements
et services m  dico-sociaux

- EHPAD
- EAM (FAM), MAS
- IEM, EEAP, IME
- Autres ESMS



QUOI ?
Fiches pratiques

- ✓ T  l  chargeables facilement
- ✓ Modifiables (format Word)
- ✓ R  dig  es par un r  seau national de professionnels de la pr  vention du risque infectieux



QUELLES TH  MATIQUES ?
Plus de 80 fiches pratiques regroup  es dans 8 CHAPITRES selon le DAMRI



I - Organisation pour la pr��vention et la ma��trise du risque infectieux 	II - Soins 	III - Environnement 	IV - Restauration 
V - Linge 	VI - Entretien des locaux 	VII - Animation/ Vie sociale 	VIII - Gestion des risques ��pid��miques 

QUELLE UTILIT   ?

- Aide dans la **gestion quotidienne du risque infectieux** en ESMS
- Utilisables pour vos **protocoles** avec l'appui de votre hygi  niste
- Possibilit   d'ajouter le **logo** de la structure
- **Gain de temps**
- **   jour** des recommandations en vigueur

O   TROUVER CES FICHES ?
SCANNEZ-MOI

ou cliquez **ICI** !



Merci